



Marvejols, le 8 octobre 2009

**L'Inspecteur de l'Education Nationale  
de Marvejols  
à  
Mesdames Les Directrices  
Messieurs Les Directeurs  
Mesdames et Messieurs les Enseignants**

**Inspection de  
l'Education  
Nationale de  
Marvejols**

**Secrétariat**

Téléphone  
04.66.32.68.09

Fax  
04.66.32.77.52

Mél  
ce.0480047r  
@ac-montpellier.fr

**Maison des  
Services publics  
3<sup>ème</sup> étage**

Rue Espinassoux  
48100 MARVEJOLS

*Afin de compléter la mise en place des éléments organisationnels de l'année scolaire 2009 – 2010, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la NOTE DE SERVICE n° 3 destinée à préciser **les enjeux et les modalités de l'animation pédagogique de notre circonscription.***

*Vous voudrez bien en prendre connaissance avec tous vos collègues et en tenir compte lors de vos réunions d'équipe inscrites notamment dans les temps de concertation pédagogique. A ce titre, celle-ci, comme les suivantes devra être visée par chaque enseignant de l'école (chargés de classe, membres des RASED, TRBD ou ZIL, PE stagiaires, ...) et conservée dans le **Classeur d'Ecole.***

*Ces propositions tiennent largement compte des Projets des Ecoles 2009-2012. Ceux-ci feront l'objet, par ailleurs, d'un retour commenté et personnalisé vers chaque équipe pédagogique d'Ecole dans le courant de ce mois d'octobre 2009 afin qu'ils puissent être ensuite validés par les Conseils d'Ecole du premier trimestre.*

*Le calendrier joint à cette Note de Service n° 3 est à renseigner individuellement par chaque enseignant et à **adresser par retour de courrier, et au plus tard pour le 12 octobre 2009, délai de rigueur, au secrétariat de l'IEN par courriel, si possible.***

*Enfin, je vous rappelle que **chaque membre de l'équipe de circonscription, compte tenu de ces missions, est à votre disposition.** D'une manière générale, si vous avez le moindre souci (élèves, familles, partenaires, personnel) n'hésitez pas à me joindre pour en parler.*

*Recevez, **Mesdames et Messieurs**, chers collègues, mes cordiales salutations.*

*L'Inspecteur de l'Education Nationale*

*Ph. COGOLUEGNES*

# NOTE DE SERVICE N° 3

## Concertation pédagogique 2008-2009

Document à faire viser par tous les enseignants de l'école  
(voir tableau en fin de document)

### **1- Dispositions réglementaires**

Décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008  
relatif aux obligations de service des enseignants du premier degré

Désormais, les personnels enseignants du premier degré consacrent ... vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves (art. 1er) ; en sus, trois heures hebdomadaires comptées sur un total 108 heures annuelles doivent être employées pour certaines tâches spécifiques (art. 2).

Ces tâches concernent :

- l'aide personnalisée ou des interventions en groupes restreints auprès des élèves rencontrant des difficultés (60 h) ;
- les travaux en équipes pédagogiques, les relations avec les parents, l'élaboration et le suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés (24 h) ;
- des temps d'animation et de formation pédagogiques (18 h) ;
- la participation aux Conseils d'école obligatoires (6 h).

Autant que faire se peut, et afin de ne pas pénaliser les directeurs et chargés d'école concernés, les réunions trimestrielles de circonscription seront considérées à part.

### **2- Conseils d'école, de maîtres et de cycles**

#### **21- Conseils d'école**

Le premier doit se tenir dans les quinze jours qui suivent les élections des parents d'élèves au conseil d'école qui auront lieu le vendredi 16 ou le samedi 17 octobre 2009.

Il est souhaitable d'en tenir un par trimestre. Un courrier indiquant la date et les horaires de chacun sera adressé à l'inspection. Il en précisera l'ordre du jour.

#### **22- Conseils des maîtres**

Les dates des conseils des maîtres seront fixées par les équipes pédagogiques et transmises à l'inspection.

#### **23- Conseils de cycles**

Compte tenu de la structure rurale de la majorité des écoles de la circonscription ceux-ci gagneront souvent à se situer au niveau d'un regroupement pédagogique inter écoles.

##### **131 - ils sont programmés :**

La date du premier conseil de cycle est conditionnée par la nécessité pédagogique de construire le Projet d'Ecole 2009-2012. La date du dernier conseil de cycle est subordonnée aux procédures d'appel engagées par les parents d'élèves contre les décisions des équipes pédagogiques en matière de parcours scolaire (maintiens). Fixer les conseils de cycle permet en outre d'assurer une cohérence entre les travaux effectués dans le cadre des réunions de directeurs et ceux menés dans l'école.

##### **132 - ils sont différenciés :**

Le premier et le dernier conseil de cycle sont dédoublés (un conseil de cycle 1 et un conseil de cycles 2 et 3) de manière à permettre aux directeurs et directrices de s'associer aux travaux du cycle 1 et du cycle 2. Les liaisons GS/CP devraient ainsi être facilitées.

*N.B : comme rappelé dans la note sur les « attributions du Directeur d'école (30 août 2004) », le Directeur réunit et préside les conseils des maîtres et les conseils d'école. Il s'assure de la tenue des Registres des comptes rendus réguliers et validés de ces différents Conseils.*



## Calendrier des animations pédagogiques Année scolaire 2008-2009

Je soussigné(e), ....., enseignant(e) à l'Ecole de .....

Contribue à aider à la préparation et à la mise en place du calendrier des animations pédagogiques en m'engageant à participer aux animations pédagogiques ci-après choisies pour l'année scolaire:

Choix	Date(s)	Durée	Type	Titre	Cycle	Lieu
	14/10/09	Matin	Circo.	Chant choral – premier niveau	C1 C2 C3	Saint Chély d'Apcher
	14/10/09	Matin	Circo.	Enseignement des Sciences et EEDD Sensibilisation au tri sélectif (avec D. AZEMA - REEL)	C1 C2 C3	Marvejols
	21/10/09	Après-midi	Départ.*	Ecole et cinéma * : Le chien jaune de Mongolie	C2 C3	Mende (Cinéma Trianon)
	18/11/09	Matin	Circo.	Mathématiques 1 : calcul et gestion de données	C2 C3	St Chély d'Apcher
	18/11/09	Matin	Départ.	Comment enseigner l'histoire des arts ? (par Fr. WERCKMEISTER – IUFM de Strasbourg)	C1 C2 C3	Mende Salle Urbain V
	25/11/09	Jour	Départ.	Le geste d'écriture (Daniel DUMOND)	C1 C2 C3	Mende
	02/12/09	Matin	Départ.	Education à la santé (CNIEL)	C1 (+C2)	Marvejols
	02/12/09	Jour	Départ.	Danse et littérature	C1 C2 C3	Mende (Théâtre municipal)
	09/12/09	Matin	Circo.	Français 1 : orthographe lexicale et syntaxique	C2 C3	Saint Chély d'Apcher
	09/12/09	Après-midi	Départ.*	Ecole et cinéma * : Le magicien d'Oz	C2 C3	Mende (Cinéma Trianon)
	16/12/09	Matin	Circo.	Histoire des arts : écoute et découverte des œuvres (CPD AV et Musique)	C2 C3	Marvejols
	13/01/10	Matin	Circo.	Mathématiques 2 : calcul et gestion de données	C2 C3	Marvejols
	03/02/10	Matin	Circo.	Histoire des arts : Réalisation d'outils	C2 C3	Saint Chély d'Apcher
	03/02/10	Après-midi	Départ.*	Ecole et cinéma * : La belle et la bête	C2 C3	Mende (Cinéma Trianon)
	10/02/10	Matin	Circo.	Français 2 : (évaluations nationales CM2) orthographe lexicale et syntaxique	C2 C3	Marvejols
	07/04/10	Matin	Départ.	Chant choral : deuxième niveau	C1 C2 C3	Mende (CDDP)
	07/04/10	Matin	Départ.	Construire et conduire un projet d'EEDD (REEL)	C1 C2 C3	Mende (CDRS – IUFM)
	05/05/10	Jour	Départ.	EPS : canoë - kayak	C3	Sainte Enemie
	12/05/10	Matin	Circo	Français 3 : orthographe lexicale et syntaxique	C1 C2 C3	Marvejols
	26/05/10	Matin	Circo.	Education à la santé (CNIEL) Retour du 02/12/2009	C1 (+C2)	St Chély d'A.
	02/06/10	Matin	Circo.	Manuels et Méthodes de lecture au CP	C2	St Chély d'A.
	09/06/10	Matin	Circo.	Mathématiques 3 : (Evaluations nationales au CE1)	C1 C2	Marvejols

Fait à ..... le .....

(signature)

NB :

- les **domaines instrumentaux du Français et des Mathématiques** feront l'objet d'un travail soutenu en cette année scolaire 2009-2010. Cela se traduit par deux séries de 3 animations qui aborderont programmation, évaluation et outils. S'il est intéressant de suivre les 3 animations cela n'est pas obligatoire.

- Les personnes qui s'inscrivent à l'**animation CNIEL** du 02/12/2009 doivent aussi participer à celle du 26/05/2010 puisqu'il s'agira d'un bilan des activités réalisées dans les classes.

- 1 des 3 **animations « Ecole et cinéma »** peut être comptée en « circo. »

- **les lieux et horaires de chaque action seront précisés à chaque participant par leur animateur (trice) ;**

- les journées de formation concernant des publics désignés ou volontaires (ex : **T1, T2**) n'apparaissent pas dans ce tableau puisqu'elles ne s'imputent pas sur les heures d'animation pédagogique ;

- les réponses aux besoins repérés lors des retours des **Projets d'Ecole 2009-2012** ainsi qu'à l'occasion des réunions de secteur en EPS pourront faire l'objet de propositions d'animations pédagogiques, **d'accompagnements « personnalisés »**, de stages écoles (ex : ski de fond/St Germain du Teil, sports collectifs/St Alban sur Limagnole) **dans le courant l'année scolaire 09-10.**